



Editorial

La campagne relative à la prochaine votation communale est lancée. Partisans et opposants s'affrontent à coups d'arguments, parfois émotionnels, afin de permettre à la population de se faire un avis sur le sujet. C'est le propre de la démocratie directe.

Comme à chaque fois, la question de la place des Autorités au sein du débat est évoquée, la différence entre information et campagne étant bien subjective.

Dans le débat qui nous occupe, le Conseil communal a la maîtrise de la gestion des dossiers relevant de sa responsabilité, mais aussi la connaissance des chantiers en cours à l'échelle cantonale, voire nationale. Grâce aux indicateurs financiers, économiques et statistiques, à l'analyse de l'état de son patrimoine, il tient à jour un plan financier et des tâches, communiqué chaque année au Législatif avec le budget. Il élabore une planification des dépenses indispensables à l'exécution des tâches dont il a la responsabilité et des investissements à entreprendre afin de maintenir la valeur et le fonctionnement des équipements nécessaires.

Au travers des démarches participatives et qualité qu'il a mises en place, il est le premier récepteur des attentes des habitants qui s'expriment régulièrement sur les prestations que la Commune fournit, ou pas, à ses administrés. Et il doit parfois réaliser la quadrature du cercle, en mettant à disposition de tous des prestations jugées nécessaires dans le respect des normes et au moindre coût. Il s'y emploie en jonglant avec les urgences, les obligations légales, les options politiques et une répartition des prestations la plus équilibrée possible entre tous les acteurs et bénéficiaires.

Ainsi, dans l'optique de ce vote, le Conseil communal considère comme son devoir d'informer la population de la situation actuelle de la Commune, de la manière la plus transparente et la plus complète possible, au travers de la brochure de vote, de conférences de presse et de débats.

Le 10 juin, les Autorités prendront acte de la décision populaire, qui sera un indicateur de ce que veulent les Vaudruziennes et Vaudruziens pour le développement futur de leur vallée. Dans cette perspective, il est essentiel que chaque citoyenne et chaque citoyen se forge une opinion en toute connaissance de cause.

Votez, votre avenir vous appartient.

Conseil communal

Art-en-Vue

L'association Parc régional Chasseral et le Parc du Doubs organisent leur première Fête de la Nature commune dans le cadre de Parcs en fête.

De nombreuses activités et animations en lien avec la faune, la flore et le paysage sont proposées à la Montagne de Cernier le **samedi 26 mai 2018 de 10h00 à 17h00**:

- visite guidée et vernissage expo photos «Des murs et des hommes» à 13h30;
- grimpe dans les arbres;
- atelier Land Art;
- arbres habités;
- botanique dans le pâturage boisé;
- murs, passerelles vivantes;
- atelier nichoirs;
- créatures et légendes des pâturages boisés;
- spectacle «La création du sol».

D'autres animations sont prévues et sont à découvrir directement sur place.

Stationnement à La Vue-des-Alpes. Une navette gratuite circule tout au long de la journée entre le parking de La Vue-des-Alpes et le lieu de Parcs en fête. Possibilité de faire le trajet à pied en suivant la signalétique de l'expo photos «Des murs et des hommes» (environ 30 minutes).

Pour de plus amples informations sur les activités, veuillez consulter le site <https://fetedelanature.ch/node/2298>.

Nouveauté interactive

Dès maintenant, avant toute balade en forêt, consultez la nouvelle carte interactive vous indiquant les chemins momentanément impraticables en raison de travaux forestiers. Pour y accéder, rendez-vous sur notre site internet, onglet Découverte/Bouger/Portail géographique.

Ce portail est destiné à s'enrichir; les balades «Chemins chouettes» sont déjà à y découvrir.

Circulation routière

A la suite de la réfection de la chaussée entre Les Geneveys-sur-Coffrane et Malvilliers, afin d'une part d'éviter tout affaissement de cette dernière - dont le caisson n'est pas prévu pour les véhicules d'un grand tonnage - et, d'autre part, en tenant compte de la largeur limitée de la route qui empêche le croisement de véhicules lourds par endroit, la circulation est désormais interdite aux camions sur ce tronçon, excepté pour les riverains, les services publics et l'exploitation forestière.

Sur le même tronçon, le stationnement est interdit sur toute la place sise au nord du passage à niveau afin de permettre aux véhicules d'exploitation forestière d'accéder aux chemins forestiers.

Les contrevenants seront punis conformément à la législation fédérale et cantonale.

Les Charabiades

Les Charabiades (grande fête annuelle du Cercle scolaire de Val-de-Ruz - CSV) se dérouleront à La Fontenelle à Cernier les **7 et 8 juin 2018**. Elles regroupent la chorale du CSV (Cycles 1 et 2), l'Atelier Théâtre (Cycle 3), des expositions sur la Formation générale (Cycle 3), un spectacle des classes intégrées du Centre pédagogique de Malvilliers, une pièce de théâtre des élèves des formations spécialisées, de la musique et danse pour tous.

7 juin 2018: élèves de Cernier, La Côtère, Le Pâquier, Dombresson.

8 juin 2018: classes de Savagnier, Boudevilliers, Valangin, Les Hauts-Geneveys.

Le public est invité à déambuler dès 18h00 entre les différents lieux de concert, puis à se rassembler à 19h15 pour le grand final.

Une restauration est assurée sur place avec des stands tenus par des associations au profit de l'école.

Fête à la piscine d'Engollon

La piscine d'Engollon fête ses 50 ans.

Le **samedi 2 juin**, diverses manifestations sont organisées par la Commune de Val-de-Ruz et le comité de V2R Bouge.

10h00 à 16h00:

- tournois de Beach-volley, pétanque, tennis de table;
- initiation et conseils pratiques pour le crawl et la brasse;
- nagez-nagez-nagez, bougez-bougez-bougez tant que vous le voulez et vos minutes d'activités compteront pour La Suisse bouge.

Ouvert à tous. Entrée libre pour les personnes qui participeront aux activités de La Suisse bouge.

Randonnées pour personnes à mobilité réduite

Trois départs:

10h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00 / 15h00 - 17h00.

Trois joëlettes avec des accompagnants spécialisés et formation au départ.

Mise à disposition gratuite pour les familles et institutions.

Pour planifier le nombre d'accompagnants nécessaires: inscriptions auprès de Just for Smiles, Terry Wilsher à terence.wilsher@justforsmiles.ch ou au 079 240 53 36.

Vélo pour personnes à mobilité réduite

Trois départs:

10h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00 / 15h00 - 17h00.

Mise à disposition de quatre vélos pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite et leur famille.

Pour planifier le nombre d'accompagnants nécessaires: inscriptions auprès de Fun for all, Giuseppe Macri au 079 786 19 20 ou à giuseppe-macri71@gmail.com.

Bibliothèques publiques de Val-de-Ruz

Aux prestations du Bibliobus s'ajoutent celles des deux bibliothèques fixes de la Commune:

**Fontainemelon, pavillon scolaire
rue de Bellevue 3**

- bibliothèque des jeunes, lundi et jeudi de 15h00 à 17h30;
- bibliothèque publique, lundi de 19h00 à 21h00 et jeudi de 13h30 à 15h30.

**Les Geneveys-sur-Coffrane, collège
rue de la Rinche 10**

- bibliothèque des jeunes, jeudi de 15h15 à 17h00;
- bibliothèque publique, jeudi de 19h00 à 20h00.

Les bibliothèques sont fermées pendant les vacances scolaires, autres congés scolaires et jours fériés.

Détails et horaires du Bibliobus sur notre site internet.

